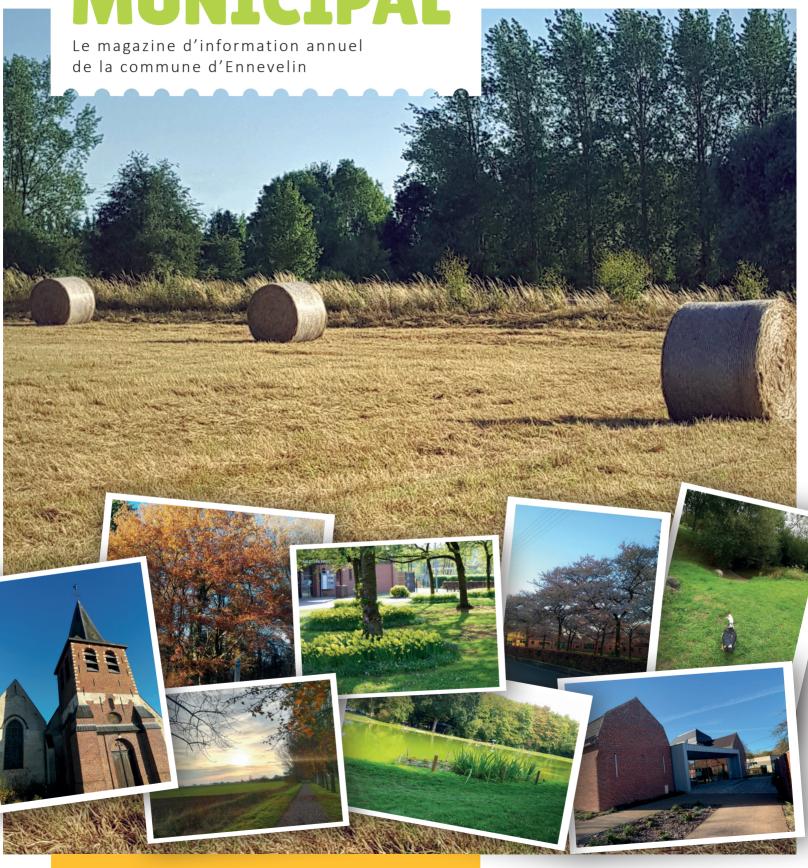
BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2020





LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

2020 se termine et nous laissera à tous un souvenir très particulier.

2020 c'est l'année d'élections municipales, l'année de la crise sanitaire, l'année du confinement, du déconfinement et du couvre-feu, l'année des difficultés économiques pour l'ensemble des artisans et commerçants et notamment pour ceux dont les activités ont été classées non essentielles.

Souhaitons que ce souvenir marquant de l'année 2020, qui comporte nombre de points négatifs s'estompera dans nos mémoires et que demain sera meilleur.

Cependant, cette période difficile que nous venons tous de vivre nous a appris à relativiser et mettre en avant les choses essentielles et notamment la santé et la solidarité.

Souhaitons tous que demain, nous puissions nous retrouver en présentiel pour participer à la vie locale et sociale et reprendre les manifestations communales coutumières ou nouvelles à inventer où nous pourrons à nouveau tous nous retrouver dans la bonne humeur.

Mais la vie continue et le traditionnel bulletin de fin d'année doit nous être apporté même s'il est bien vide avec l'absence de nos manifestations et cérémonies habituelles.

Ce bulletin, le premier du nouveau mandat, contient bien sûr les rubriques classiques notamment le budget, l'urbanisme, l'environnement, la circulation, le cadre de vie, la culture, l'école et la Pévèle Carembault. Il laisse aussi la parole aux associations ennevelinoises dont l'activité de cette année a été très limitée et à qui j'adresse mon soutien pour une reprise normale de leurs actions bénévoles dans les meilleurs délais.

Ce bulletin trace les premières perspectives des actions futures que la municipalité compte initier comme l'indiquait notre slogan de campagne « préparer demain ». Il nous faut continuer à mener les études et réflexions nécessaires en concertation avec la population pour définir avec précision notre programme de services et d'investissements pour les 10 voire 20 prochaines années.

La crise sanitaire nous a fait perdre inévitablement du temps et la municipalité aura à cœur d'utiliser 2021 pour boucler ce programme et vous le présenter avec la définition des moyens techniques, financiers et organisationnels qui seront mis en œuvre.

Enfin, ce bulletin de fin 2020 rend un hommage justifié et sincère à notre collègue et ami Serge COISNE dont la disparition laissera un grand vide dans notre communauté villageoise. Aussi, je tiens à témoigner au nom de l'équipe municipale notre sympathie et notre réconfort à toutes les familles qui ont souffert ou perdu un être cher dans cette année 2020.

Restons positifs et confiants pour l'avenir et à ce titre, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, du personnel communal et en mon nom les meilleures fêtes de fin d'année possibles et bien sûr une très bonne et belle année 2021. Je le fais aussi avec d'autant plus d'insistance que nous n'aurons pas le plaisir de nous retrouver lors de notre traditionnelle soirée d'échange de vœux début janvier 2021.

A très bientôt de vous retrouver,



Michel DUPONT
Maire d'Ennevelin

SOMMAIRE

Bien à vous, Votre maire, Michel DUPONT

page 3	Cérémonies	page 13	Citoyenneté civisme	page 18	Culture
page 4	Urbanisme	page 14	Hommage	page 19	Pévèle Carembault
page 5	Budget	page 16	Communication	page 21	Associations
page 8	Environnement	page 17	Vie scolaire	page 24	Mariages
page 12	Travaux				



Editeur
Directeur de la publication
Rédaction
Photos
Mise en page
Impression
Tirage

Mairie d'Ennevelin - Place du Moulin - 59710 ENNEVELIN - Tél. 03 20 41 53 20 Michel DUPONT

Commission communication - Commission travaux - Membres des associations Mairie d'Ennevelin - Membres des associations - Isabelle Rauwel - Estelle Rigalle Mairie d'Ennevelin

Imprimerie Visuel concept - Orchies
1 100 exemplaires

Echange de voeux



Lorsque nous nous sommes retrouvés ce samedi 11 janvier 2020, personne n'aurait pu imaginer que cette cérémonie d'échange de vœux aurait été la seule manifestation festive de l'année!

Tous, nous étions, comme d'habitude, heureux de nous réunir après la période des fêtes et des vacances scolaires et prêts à aller de l'avant pour entamer cette nouvelle année.

Ce moment avait aussi une connotation particulière pour de nombreux élus qui clôturaient en mars 2020 un épisode souvent conséquent de leur vie au service de leurs concitoyens. C'était un instant un peu nostalgique pour certains. Le conseil municipal des enfants a également assisté à sa

Monsieur le maire a présenté en son nom, celui du conseil municipal et du personnel, ses vœux à la population pour l'année qui débutait.

Nous avons pu, au travers de son discours, retracer les pages de l'action communale et nous projeter pour 2020 qui devait avoir pour point d'orgue l'inauguration de notre Marque Page, projet ambitieux, laborieux mais magnifique dans son aboutissement.

La soirée s'est traditionnellement poursuivie avec la diffusion du film rétrospective de l'année 2019 et s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire orchestré par notre ami Sergio qui nous a quitté dernièrement.

Nous souhaitons tous que les perspectives pour 2021 s'éclaircissent et que nous puissions retrouver ces temps d'échanges sympathiques avec la population et reprendre une vie normale et de nombreux projets à construire.



Installation du conseil

L'équipe « Vivre ensemble-Préparer demain » qui s'est présentée à vos suffrages a été élue le 15 mars 2020.

Compte-tenu des circonstances particulières du confinement, le conseil municipal n'a pu s'installer officiellement que le 23 mai, sans public, pour attribuer les différentes missions des nouveaux élus. L'équipe municipale renouvelée est constituée de 18 membres.

A sa tête, Monsieur Michel DUPONT a été reconduit dans ses fonctions de maire .

Cinq adjoints ont été désignés, Philippe LAQUAY-PINSET, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLÉ, Xavier GIRARD ainsi que deux conseillers délégués, Valérie DEVENDEVILLE et Eric LAUWAGIE.

Tous auront à coeur d'être à l'écoute et disponibles pour la population.





L'urbanisme en chiffres en 2020 c'est

- 15 permis de construire dont :
- > 8 permis pour des maisons individuelles
- > 3 permis pour des extensions ou réhabiliations d'habitations
- > 3 permis concernant des entreprises ou des établissements recevant du public
- > 1 permis concernant une construction agricole

- 28 déclarations préalables ayant pour objet :
- > 4 extensions d'habitation
- > 5 constructions de carport
- > 8 modifications de l'aspect extérieur des constructions
- > 4 divisions foncières
- > 1 construction de piscine
- > 5 pour des abris de jardin
- > 1 pour un poste EDF

52 certificats d'urbanisme dont 4 CUb (opérationnels) instruits par la communauté de communes et 48 CUa (informations) instruits en interne par les services communaux

- 23 arrêtés d'alignement
- 34 déclarations d'intention d'aliéner (document transmis par le notaire au moment de la signature du compromis de vente)
- soit un total de 118 arrêtés d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

Depuis plusieurs années nous évoquons la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) initiée en 2013 et relancée, suite à une défection de notre bureau d'études, en 2018 avec le cabinet VERDI. Après avoir réactualisé le diagnostic et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), voté en conseil municipal fin 2018 et présenté en réunion publique fin janvier 2019, l'année 2019 a été consacrée à l'actualisation du diagnostic agricole, à la construction du règlement et du zonage du PLU ainsi qu'à la réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour les zones d'extension. Tout ce processus s'est fait en totale concertation avec les administrations d'Etat (DDTM, Agence d'Urbanisme et Chambre d'Agriculture) grâce à des réunions régulières.

Parallèlement, suite à la demande de données supplémentaires émise par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), notre projet de PLU a été soumis à étude environnementale, étude réalisée en 2019. Ceci a permis de lever un certain nombre de questions par rapport aux zones humides et aux espèces faunistiques et floristiques existantes sur notre territoire dans les futures zones d'extension en particulier.

L'ensemble de ces éléments nous ont permis de constituer le dossier et d'arrêter le projet de PLU en réunion de conseil municipal du 11 mars 2020.

Malheureusement, la crise sanitaire due au COVID-19 a interrompu beaucoup d'administrations, et ce n'est que courant mai 2020 que nous avons pu transmettre le dossier de PLU arrêté aux nombreuses administrations, que l'on nomme « personnes publiques associées », qui doivent rendre un avis sur notre projet dans les 3 mois qui suivent leur saisine.

En octobre 2020, suite à la réception des différents avis nous avons dû répondre à quelques questions qui ont demandé un travail d'études pour fournir au commissaire enquêteur un dossier achevé avant le démarrage de l'enquête publique.

Celle-ci était initialement prévue du 3 novembre au 5 décembre 2020. Le dossier d'enquête publique était préparé et mis en ligne. Et malheureusement, à nouveau, l'annonce du deuxième confinement a interrompu la procédure.

En cette fin d'année 2020, nous ne pouvons donc qu'espérer un allègement des contraintes sanitaires et une amélioration de cette crise afin de pouvoir, enfin, mener ce projet à terme. L'enquête publique pourrait, nous l'espérons, se dérouler en février 2021, puis, selon les conclusions du commissaire enquêteur, nous pourrions aboutir à une adoption de ce nouveau PLU révisé au cours du premier semestre 2021.



Budget 2020 et perspectives financières 2021

Tout d'abord un bref rappel des règles générales d'élaboration d'un budget :

Le budget primitif communal doit répondre à deux règles majeures : il doit être sincère et il doit être équilibré.

En résumé, cela signifie qu'à l'intérieur d'une même section (fonctionnement pour les charges dites « courantes » ou d'entretien, investissement pour les charges d'équipements et de constructions), le montant total des dépenses doit être égal à celui des recettes. Par ailleurs, ne doivent être inscrites au budget primitif que les dépenses et recettes dont la collectivité a la certitude.

Traditionnellement, la municipalité d'Ennevelin a toujours géré son budget « en bon père de famille », et afin d'éviter toute mauvaise surprise, elle inscrit au minima au budget primitif les dépenses réalisées l'année précédente, voire les majore lorsqu'elle a un doute sur leur évolution. Quant aux recettes, elle n'inscrit que les montants qui lui ont été notifiés et, pour celles dont elle n'a pas la certitude qu'elles perdurent par rapport à l'année précédente, elle les minore.

Le compte administratif, quant à lui, est la photographie de ce qui a été effectivement réalisé dans l'année. Il sert de base à l'établissement du budget primitif de l'année suivante, en lui appliquant les règles de précaution mentionnées ci-avant.

Ainsi, **la section de fonctionnement** du budget primitif 2020 a été votée à l'équilibre à 1 731 644,75 €. Nous pouvons noter une très légère progression par rapport au compte administratif de 2019.

En dépenses, les principaux chapitres de dépenses sont les charges à caractère général (achats courants, charges d'électricité, de gaz et d'eau des bâtiments, contrats divers, entretien des bâtiments et des voiries, ...) et les charges de personnel qui représentent respectivement 37,82 % et 44,40 % des dépenses budgétées.

En recettes, les principaux apports de la commune proviennent

- Des produits des services, principalement les services périscolaires. La fermeture de l'école du fait du confinement affectera forcément ce chapitre pour lequel le résultat en fin d'année sera bien moindre que celui prévu et voté au budget primitif début mars.
- Des dotations et subventions ; il s'agit principalement des dotations d'Etat, qui connaissent une baisse chaque année. Nous avons par ailleurs appris en cours d'année 2020 que le fonds de péréquation intercommunal serait finalement divisé par deux cette année (soit une recette de 15 000 € au lieu des 30 000 € attendus) et disparaitrait l'année prochaine. Un coup dur pour la commune, qui heureusement a obtenu en parallèle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, au titre de la Dotation Globale de Décentralisation, une subvention annuelle de 36 000 euros, qui se renouvellera pendant 5 ans, afin de compenser les charges induites par une augmentation des heures d'ouverture de la médiathèque.
- Des impôts et taxes, en particulier la taxe d'habitation désormais prise en charge en grande partie par l'Etat en compensation de l'exonération d'un certain nombre de particuliers et la taxe foncière. Ces produits connaissent chaque année une légère augmentation, non pas du fait d'une modification des taux par la commune (inchangés depuis 2011) mais par l'évolution naturelle des bases. Nous rappelons d'ailleurs que la commune n'ayant pas la compétence développement économique, elle ne perçoit aucune taxe (exceptée la taxe foncière sur le bâti) pour les entreprises sur son territoire ; ces impôts (CFE, CVAE, TASCOM, ...) sont versés directement à la Pévèle Carembault, cette compétence étant communautaire.

En ce qui concerne **la section d'investissement**, elle s'équilibre au budget primitif 2020 à 2 383 799 €. Un montant élevé, proche de celui de 2019, qui s'explique par le financement lissé sur ces deux exercices budgétaires des travaux de construction de la Marque Page.

Nous observons, en dépenses :

- Une nette diminution du **capital de la dette** entre 2019 et 2020. Ceci s'explique par le remboursement, en 2019, de deux emprunts à court terme contractés d'une part pour solder les dépenses de construction des ateliers communaux (en l'attente de la perception des subventions 300 000 €) et d'autre part pour prendre en charge la TVA des travaux de construction de l'école maternelle en l'attente de la perception du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) reversé par l'Etat deux ans après les dépenses (170 000 €). Le nouveau remboursement en capital de la dette, 128 000 € en 2020, est établi en prenant en compte le nouvel emprunt de 1 million contracté en 2019 pour la construction de la Marque Page.
- Les immobilisations corporelles ont été estimées à un montant bien supérieur en 2020 par rapport à 2019. En effet, la commune avait l'intention, au cours de l'année 2020, de mener des travaux de rénovation des toitures de la salle des fêtes et de l'école primaire (travaux pour lesquels des subventions sont déjà acquises et budgétées en recettes). Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de terminer les études et de lancer les appels d'offres suffisamment tôt pour assurer des travaux à l'été, seule période possible pour travailler sur la toiture de l'école. La consultation a ainsi été finalement lancée en novembre 2020 afin de programmer ces travaux (et les dépenses y afférent) à l'été 2021.
- Les immobilisations incorporelles se stabilisent à 1 750 000 €, les travaux de la Marque Page et ses équipements (mobilier, informatique, collections, ...) ayant été lissés sur les deux exercices budgétaires.

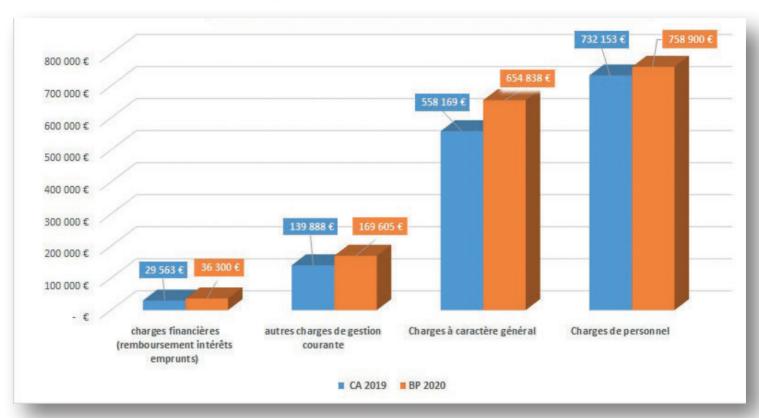
Pour équilibrer ces dépenses, **en recettes d'investissement**, nous observons :

- Un résultat des années antérieures de 1 025 912 €, particulièrement élevé grâce entre autres au fait que l'emprunt servant à couvrir les travaux de la Marque Page a été contracté dès 2019 et à l'exception du mode de subventionnement de la DRAC, qui a versé 840 000 € avant même le démarrage du projet, et non à postériori, comme le font généralement les financeurs.
- Cette trésorerie nous a permis d'achever plus sereinement les travaux et acquisitions diverses, le reliquat des autres subventions pour la Marque Page, qui s'élève fin 2020 à 250 000 €, n'étant versé qu'après paiement des décomptes définitifs des entreprises.
- Outre ce reliquat d'aides pour la Marque Page, étaient également inscrites au budget primitif 2020 la participation de 300 000 € du Département obtenue pour la construction de l'école maternelle, ainsi que les subventions d'ores et déjà obtenues pour la rénovation des toitures citée ci-avant.

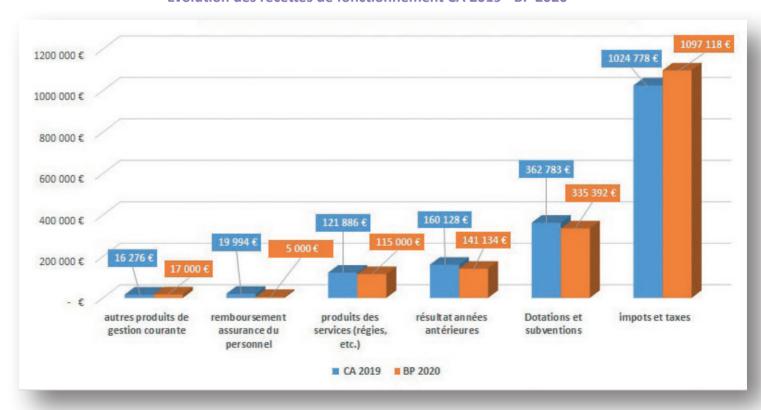
Nous espérons, à l'issue de cet exercice, pouvoir dégager un résultat suffisant pour que notre autofinancement nous permette de poursuivre l'élaboration de nos projets d'équipements et d'entretien de notre patrimoine. Néanmoins il est à noter que la crise sanitaire touche aussi les collectivités. Nos charges de personnel sont restées identiques sans que nous puissions, contrairement au privé, faire de demande de chômage partiel et nous avons vu augmenter grandement nos charges en produits d'entretien, équipements de protection individuels et masques pour la population, tandis que nous subissions une nette diminution des produits des services (périscolaire, locations de salle des fêtes...).

Un bilan qui s'avèrera donc sûrement mitigé, résultat que nous ne connaîtrons qu'à l'établissement du compte administratif 2020, au mois de mars 2021.

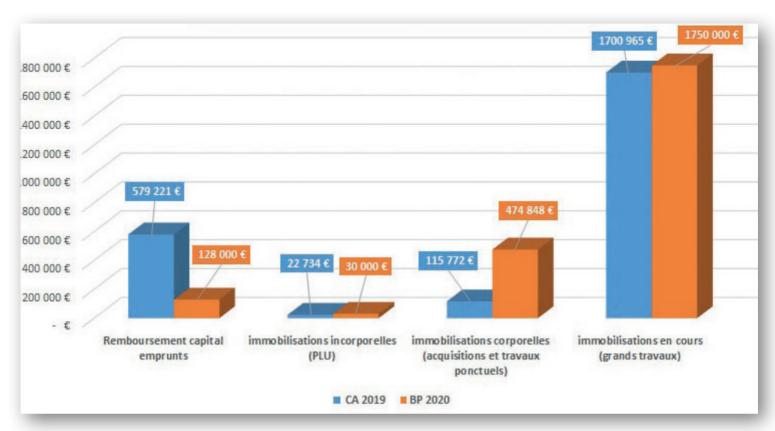
Evolution des dépenses de fonctionnement CA 2019 - BP 2020



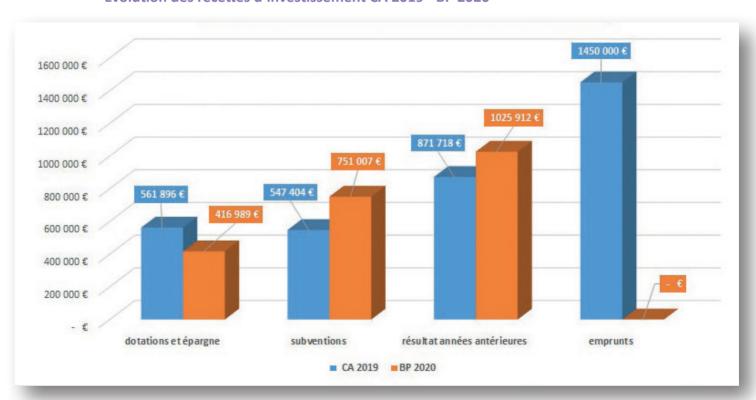
Evolution des recettes de fonctionnement CA 2019 - BP 2020



Evolution des dépenses d'investissement CA 2019 - BP 2020



Evolution des recettes d'investissement CA 2019 - BP 2020



ENVIRONNEMENT











Renaturation de la Marque

Face à la pression anthropique (actions exercées par l'Homme) sur le milieu naturel, l'équilibre écologique et hydromorphologique de la vallée de la Marque a été fortement perturbé ces dernières décennies.

C'est la raison pour laquelle ce projet de « renaturation » de la Marque sur notre commune, initié lors du mandat précédent, sera mis en oeuvre par la Pévèle Carembault dont l'une des compétences obligatoires est la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (compétence GEMAPI).

Ce projet a pour vocation d'aménager 1500 mètres linéaires du cours d'eau de la Marque et du courant du Pont Thibaut ayant pour objectifs :

- d'améliorer la qualité des différents habitats (écosystèmes).
- de protéger les berges et d'assurer la franchissabilité piscicole.
- de permettre un bon fonctionnement des zones humides par la suppression de certains merlons qui se traduira par une augmentation de la capacité d'expansion naturelle.
- d'assurer une continuité écologique et une plus grande biodiversité sur le territoire de notre commune.
- De créer plusieurs cheminements piétonniers le long de la Marque, à vocation touristique.

4 sites sur notre territoire sont concernés par ce projet :

- le site du Bois de la Cense des Raines,
- la ferme d'Aigremont,
- le Zéqueil,
- le site du bas de la Bosse (Marais de la rue Jules Ferry en rive gauche de la Marque) de la départementale 145 au pont rue d'Hélin.

Les travaux préparatoires de débroussaillage, de reprofilage des berges et des fossés ainsi que les coupes d'arbres sélectives destinés à restaurer un milieu naturel de qualité sur ces différents sites donneront pendant quelques temps un paysage très différent de l'actuel.

Il ne faudra donc pas s'en émouvoir! Nul doute que la nature reprendra très vite sa place.

L'étude complète a été réalisée par le bureau d'étude Cariçaie. L'estimation des travaux d'une durée d'environ 3 mois, est de 524 000 € HT, entièrement financés par la Pévèle Carembault (avec une participation de l'Agence de l'eau significative).

Ces travaux devraient commencer notamment par un abattage des arbres dès janvier-février 2021.





Site 4: le bas de la Bosse

Aménagement des berges avec

une fascine d'hélophytes en rive droite et d'une fascine de saules

en rive gauche à l'amont du point

merlon en rive gauche sur 480 ml

Suppression de la totalité du

Création de banquettes sinueuses et végétalisées en rive gauche sur environ 615 ml Reprofilage et végétalisation de

la berge rive gauche.

d'Hélin.

Site 1 : Site du bois de la Cence

Création de 2 ouvertures dans le merlon situé en rive gauche.

Terrassement de la confluence entre le Pont Thibault et les deux fossés de drainage.





Ennevelin

3

Préléques

Création d'un chemin piétonnier le long de la Marque.

Enrochement de la confluence fossé – Marque ; dispositif de franchissement au droit du fossé, création d'une passerelle piétonne.

Confortement du pont de la départementale 145 et protection de berge en enrochement dans le coude à l'aval du pont de la départementale.

Site 3 : Le Zéqueil



Création de banquettes sinueuses et végétalisées en rive gauche de la marque (tracé bleu) et d'un chemin piétonnier.

Reprofilage (pente douce) et végétalisation de la berge rive gauche favorisant par ailleurs une végétation plus diversifiée.

Création d'une rampe en enrochements jointifs à l'aval du seuil du pont de la ferme d'Aigremont permettant la restauration d'un équilibre piscicole.





Reprofilage de la connexion du courant du Pont Thibault avec la Marque.

Mise en place d'une protection en fascines de saules en pied de berge rive gauche.

Création d'un tapis d'enrochement au droit du pont.

Mise en place de protection de berges en enrochements à l'amont du pont et dans le coude à 90°.

Reprofilage et végétalisation de la berge rive droite.

Création de banquettes sinueuses et végétalisées.

CIRCULATION – ENVIRONNEMENT

En 2020, au gré des aléas imposés par les conditions sanitaires, nous avons enclenché plusieurs actions pour améliorer les conditions de vie et de circulation dans notre village :

- l'aménagement paysager de la Résidence du Frêne a été démarré en octobre 2020, avec le partenariat de la Société Régionale des Cités Jardins
- une zone bleue a été créée sur le parking de la Pharmacie
- une place PMR a été matérialisée sur la zone de stationnement aux abords de la Marque Page
- des « zone 30 » et « sens interdit » ont été thermocollés sur la voirie

D'autres projets sont en réflexion au sein des Commissions Environnement et Circulation. Notre objectif reste de protéger notre environnement local et de sensibiliser la population à la protection de celui-ci :

- mettre en place des poubelles de tri publiques sur l'ensemble de notre territoire,
- renouveler les panneaux pédagogiques à l'Espace des Rotours ainsi qu'autour des mares pédagogiques pour éduquer à l'importance de notre éco système.
- sensibiliser à la protection de notre environnement via une initiation au compostage, et à la distribution de compost et paillage,
- réhabiliter l'éco-pâturage dans notre commune,
- semer des prairies fleuries,
- installer un rucher communautaire à Ennevelin,
- animer des ateliers nichoirs
- créer des zones de cheminement dans les zones humides,
- rénover les voyettes de notre centre bourg, afin de favoriser les déplacements doux.

Nous allons également accompagner les projets menés par la Pévèle Carembault : le défi « zéro déchets », le projet de Renaturation de la Marque et la plantation d'arbres et de haies dans le cadre d'un appel à projet.







CADRE DE VIE

Le cadre de vie est un sujet essentiel pour l'humain et ces périodes répétées de confinement nous en font prendre pleinement conscience.

La commission « cadre de vie » travaille sur ce sujet pour définir les différentes thématiques que nous allons intégrer à l'étude que nous allons initier en 2021.

Lors de nos premières réflexions, il apparaît que ce concept renvoie à la notion de qualité de vie et de bien-être de ses habitants.

Bien-être dans le fait de se sentir bien dans son village et que chacun y trouve sa place :

- dans un environnement naturel et urbain harmonieux et agréable (bâtiments, mobilier, espaces verts, renaturation de la Marque, circulation, stationnement ...)
- avec de la proximité dans les services : école, santé, loisirs, commerces
- grâce à des moyens de transports adaptés et durables (projet cyclable, cheminement doux ...)
- dans une vraie relation entre les gens (notion de quartier, solidarité entre voisins, civisme ...) mais également par leur engagement citoyen et participatif.

C'est un projet d'envergure, une vraie ambition, qui devra tenir compte de l'existant et du budget communal.

Notre mission sera de mettre en forme ces différentes exigences pour établir un cahier des charges en tenant compte de tous ces paramètres.

Nous solliciterons par le biais d'une consultation un cabinet spécialisé qui aura un œil neuf, extérieur et des compétences spécifiques pour nous aider à travailler sur ce dossier.

La population sera associée à cette réflexion et partie prenante car les bases du projet font aussi appel à un changement des comportements de l'intérêt individuel vers l'intérêt collectif.

Il est prévu d'intégrer des réunions publiques quand les bases du dossier auront été déterminées pour recueillir les avis des ennevelinois et les sujets sur lesquels ils peuvent s'impliquer.

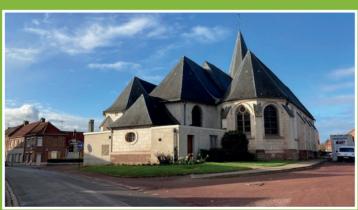
En s'appuyant sur cette étude globale de notre vision d'Ennevelin pour demain, nous pourrons bâtir une réflexion sur la projection urbanistique, environnementale et sociétale de notre village.

Cette étude permettra entre autres d'aborder le devenir de l'ancienne école maternelle et les aménagements futurs des places Jean Moulin et de l'église.

Nous pourrons ainsi établir un phasage des chantiers à court, moyen et long terme mais qui sera en adéquation avec l'objectif du projet global, ses priorités et la capacité des finances communales.













La Marque Page

La Marque Page, pôle culturel d'Ennevelin, a ouvert ses portes le cinq septembre dernier. Elle réunit la Médiathèque, la salle d'expression (salle polyvalente à destination des scolaires, des associations et de la petite enfance) et la salle d'animation mise à disposition de tous (pour des manifestations familiales, expositions, réunions professionnelles).

Sa réalisation a été impactée par les conditions sanitaires augmentant les délais de plus de cinq mois. Sa réception initialement prévue en février a été reportée en Juillet 2020.

Le coût de ces travaux s'élève à 2 339 981 € HT avec des aides de :

- 839 600,80 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la dotation globale de décentralisation

- 95 311,25 € de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- 300 000 € du Département du Nord au titre des Projets Territoriaux Structurants
- 174 953 € de fonds de concours de la Pévèle Carembault
- 50 000 € de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de l'aide à l'investissement local.

Le montant total des subventions s'élève à 1 459 847,05 € soit un reste à charge de 880 133,95 € pour les travaux auxquels s'ajoutent les frais de maitrise d'oeuvre de 256 423 € HT.





Travaux de toitures et déménagement de la garderie

Depuis plusieurs mois maintenant, la toiture de la Salle des Fêtes et de l'école montrent des signes de vétusté, fuites importantes lors de fortes pluies.

La décision a été prise d'entreprendre leur remplacement pendant les mois de Juillet et Août 2021 ; une étude est en cours depuis plusieurs mois afin d'évaluer plus précisément le coût de ces travaux.

Notre architecte, le cabinet KLV2D, à qui nous avons confié l'étude préalable, a estimé ces travaux à 224 500 euros.

Dans le même temps une réflexion s'est ouverte sur le devenir de l'ancienne médiathèque qui se trouve dans les bâtiments de l'école primaire Daniel Devendeville.

Le projet du conseil municipal est de transférer dans cet espace réaménagé la garderie périscolaire actuellement située dans l'ancienne école maternelle, afin d'offrir un meilleur accueil des enfants dans un même ensemble scolaire.

Pour ce faire, il est prévu de déplacer l'actuelle salle des professeurs et de créer ainsi une garderie plus grande et adaptée au nombre d'enfants qui la fréquentent.

Ces travaux sont estimés à 92 500 € HT.





Commémorations au monument aux morts

En cette année de pandémie, nous avons dû changer nos habitudes pour les commémorations. En effet, le protocole sanitaire ne nous permettait pas de réunir la population, comme il est de tradition, autour du monument aux morts. Néanmoins, en respectant les gestes barrière et les distanciations sociales, ces commémorations ont eu lieu en comité restreint (membres de l'UNC AFN et du conseil municipal) pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France.











Civisme

Notre commune est souvent qualifiée de « beau village » et les paysages dont nous pouvons profiter durant ces périodes difficiles nous le confirment.

Malheureusement, nous recevons un nombre considérable de réclamations concernant les incivilités (déjections canines, mégots, poubelles éventrées, stationnements sauvages, bruits, feux, dépôt de déchets, non-partage des espaces publics...)

Dans chaque bulletin, nous mettons l'accent sur des faits qui nous ont été rapportés et qui nuisent à la qualité et au bien-vivre de la commune.

Nous essayons d'être pédagogues, patients plus que moralisateurs mais face au non-respect des positions que nous prenons, nous sommes contraints de réglementer pour diminuer ces infractions (Zone bleue à la pharmacie, ligne jaune à la Marque Page, verbalisation par la gendarmerie).

Ces dispositions pénalisent la plupart d'entre nous qui respectent les consignes au détriment de quelques-uns. Nous sommes obligés d'installer des panneaux inesthétiques et coûteux, de mettre une signalétique colorée sur les trottoirs pour faire respecter ce qui pourrait être l'usage permanent si chacun faisait un effort.

La notion de civisme est un simple état d'esprit et un respect de l'autre pour permettre à tous de vivre mieux.

La prise de conscience des nouveaux enjeux societaux et des résolutions que nous avons prises cette année au niveau familial et individuel sont aussi à appliquer au niveau collectif en ayant, à l'échelle communale, des comportements responsables.

Nous tenons également à remercier nos citoyens qui, au cours d'une promenade, ramassent les déchets et nettoient notre nature.





HOMMAGE



En ce début d'automne, notre compagnon de route, collègue et ami, Serge COISNE, nous a quitté.

circonstances sanitaires particulières ne nous ont pas permis de nous manifester auprès de ses proches comme nous l'aurions souhaité. Aussi, il était de notre devoir de lui rendre l'hommage qu'il méritait, tant il a laissé une empreinte de son passage au sein de notre commune...

Serge a été conseiller municipal de 1995 à 2020. Il a côtoyé les équipes de Daniel DEVENDEVILLE (mars 1995 à avril 2004), Alain VALLAEYS (mars 2008 à mars 2014) et Michel DUPONT (avril 2004 à mars 2008 et mars 2014 à mars 2020) soient 25 années de mandat électif.

Il s'est investi sans retenue dans les missions qui lui ont été confiées et a mis ses compétences au service de la collectivité dans ses domaines de prédilection, les finances et les réceptions communales.

A ce titre, il a été nommé lors de son dernier mandat, conseiller délégué aux fêtes et cérémonies.

Nous avons tous eu l'occasion de rencontrer Serge qui était présent aux différentes manifestations ennevelinoises : sportives, générationnelles, protocolaires, citoyennes... et qui présidait à leur intendance.

Par son caractère avenant et chaleureux, il avait un petit mot gentil pour chacun, une attention, un geste, et était apprécié de tous.

Il nous a montré l'exemple et le plaisir dans l'engagement et dans le service aux autres l'organisation des manifestations, la satisfaction des convives, tout cela le réjouissait!

Pour cela, il était secondé par son épouse Gilberte, fidèle collaboratrice qui n'hésitait pas à «mettre la main à la pâte » pour l'aider dans ses fonctions.

À chaque fois, il mettait un point d'honneur à ce que tout soit irréprochable.

Ce dévouement pour la collectivité lui a d'ailleurs valu une distinction lors de la cérémonie des vœux de 2019 : il a reçu de Mme la députée, Charlotte LECOCQ, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour 20 années de service.

Ces dernières années, l'annonce de la maladie avait ébranlé ce caractère solide sans toutefois diminuer sa détermination à assumer parfaitement sa mission.

Il continuait à servir, parfois même allant au bout de ses forces, sans faire paraître sa fatigue, et toujours avec chaleur et bonne humeur.

Jamais il ne se plaignait car il était heureux d'être parmi nous tous.

Il a su petit à petit se mettre en retrait et transmettre à Éric ce flambeau qu'il avait tenu si longtemps et avec tant de joie. Là encore, nous saluons son humilité, sa lucidité et sa sagesse.

Avec la disparition de Serge, une page de la vie communale se tourne et sa présence indéfectible derrière le bar avec son tablier nous manquera.

Pour toutes ces années de dévouement, tous les élus, tous les habitants d'Ennevelin te remercient Sergio!









HOMMAGE



















COMMUNICATION

La technique évolue, les moyens de communication également.

Nous devons nous adapter pour correspondre au mieux aux besoins et aux attentes de la population.

Pour cela nous avons tenté de recueillir vos avis concernant les moyens de communication dont nous disposons pour le moment à ENNEVELIN. Les réponses ont été peu nombreuses.

Néanmoins, il apparaît que la population reste attachée à une information papier mensuelle. Nous avons donc décidé de maintenir ce support avec cette périodicité.

La commission numérique a travaillé sur la refonte complète du site internet de la mairie (cahier des charges, choix d'un prestataire, mise à jour du site). Nous sommes actuellement avec la commission communication et les agents administratifs en phase de chargement des contenus. Avec ce nouveau site, ceux-ci seront mis à jour plus facilement par nos agents et élus qui y auront un accès direct. Nous souhaitons que ce site soit un véritable outil au service de la population, moderne, lisible, innovant et interactif. Vous pourrez y trouver les informations pratiques sur le village, la médiathèque, l'école, les services scolaires et périscolaires, l'accès direct aux démarches administratives, imprimés cerfa, les activités associatives, sportives, culturelles, les commerces, entreprises et artisans installés au village.

A ce titre, les entreprises, commerces, restaurants, artisans ont été personnellement contactés via une fiche de renseignements à nous retourner impérativement pour pouvoir figurer sur notre site. La réglementation de protection des données personnelles nous oblige à cette démarche.

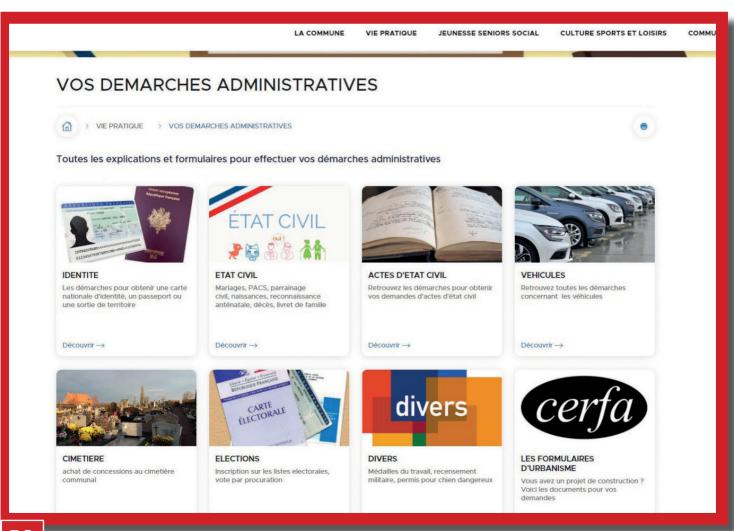
Ce site sera mis en service pour une première phase dès le début d'année 2021. Il sera complété par la suite en fonction des éléments que nous aurons à notre disposition et des souhaits que les habitants pourront exprimer. Nous souhaitons qu'il soit parfaitement opérationnel en 2021 pour répondre à ce besoin de communication et de lien social qui font cruellement défaut en cette période.

La municipalité dispose également de comptes Facebook, Instagram et Youtube pour mettre sur les réseaux des informations de diffusion rapide. Ils sont un moyen de communication incontournable actuellement et la collectivité les utilise puisque ses habitants y adhèrent. Par contre, aucune réponse ne sera apportée par la mairie via ces réseaux sociaux. Nous privilégierons la communication par l'intermédiaire de la boîte mail de la mairie (mairie@ville-ennevelin. fr) ou par celle du maire ou des adjoints en charge de leur délégation respective selon les sujets abordés.

L'application Panneau Pocket permet la communication d'alertes en temps réel et sera bientôt remplacée par « ma mairie en poche »

Les panneaux dans les hameaux sont pour le moment une alternative minimaliste à une solution en réflexion concernant la diffusion des informations dans les zones excentrées.

Le souhait de notre équipe est de rester attentif aux besoins de ses habitants et à ses demandes et d'établir du lien constructif. Nous restons disponibles et à l'écoute de vos suggestions pour améliorer une communication toujours perfectible.



VIE SCOLAIRE

Une année scolaire particulière

Cette année scolaire 2020 fut spéciale en raison de la crise sanitaire que nous vivons encore actuellement. L'école a été fermée pendant plusieurs mois lors du premier confinement. Pour la reprise au mois de mai, nous avons dû fermer deux classes maternelles afin d'assurer l'ouverture des autres classes tout en répondant aux exigences du protocole sanitaire mis en place par l'Education Nationale.

Ainsi, notre personnel a été mobilisé sur les accueils, les surveillances sur le temps périscolaire, le nettoyage des salles de classes, des sanitaires et du réfectoire tout au long de la journée. Cela a représenté pour la municipalité un investissement important tant au niveau de l'organisation des équipes du personnel communal que dans l'achat de produits de désinfection.

Depuis la rentrée de septembre un nouveau protocole allégé a été mis en place par l'Education Nationale. Celui-ci nous incite à éviter le brassage des classes si cela est possible. La commission école a donc travaillé pour limiter au maximum le croisement entre les classes durant les temps périscolaires que ce soit à la garderie, à la cantine ou à l'étude.

Un fait marquant de cette année 2020 fut le **départ de Monsieur DUBAR**, qui après plus de 40 ans au sein de notre école, est parti à la retraite. Il a accompagné nombre d'entre nous sur les bancs de

l'école et une page s'est donc tournée. L'école accueille aujourd'hui trois nouvelles enseignantes, Madame DE BAERE en CP et Mesdames BAILLEUL et ROGER en CM1. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre école.

Cette année, quelques travaux ont été effectués au sein de l'école comme la réfection des toilettes par nos services techniques. La municipalité a investi dans l'achat de 4 ordinateurs pour les enseignants de l'école afin de répondre aux besoins de l'Education Nationale, notamment pour les cours à distance.

En projet, l'ancienne médiathèque devrait être réaménagée pour accueillir la garderie périscolaire et une nouvelle salle des professeurs devraient prendre place dans la salle des poussins. Ces travaux aboutiront dans l'objectif d'ouvrir la garderie dans ses nouveaux locaux en septembre 2021. Plusieurs demandes de subventions ont été déposées pour nous accompgner dans leurs financements.

Grâce au conseil d'école, nous essayons d'être au plus proche des besoins de nos enfants et restons soucieux de leur bien être et de leur santé. Nous travaillons notamment sur le sujet de la restauration scolaire et sommes à l'écoute des parents dans un souci d'amélioration continue.



Ainsi, lors de la restauration scolaire, la salle des fêtes a été réquisitionnée pour le deuxième service de cantine. Ceci est réalisable car actuellement la salle des fêtes n'est plus utilisée par les associations. Conformément au protocole sanitaire prescrit, cette organisation permet de garder 1 mètre de distance entre les différents élèves d'élémentaire. Par contre, dès que les associations pourront réintégrer les salles, nous serons contraints de regagner le restaurant scolaire.

Pour l'étude, chaque élève reste dans sa classe toujours par souci d'éviter les croisements. En garderie, les enfants restent en groupe classe et ne font des activités qu'avec les élèves de la même classe.

En ce qui concerne les récréations, elles ont été échelonnées entre les différentes classes, toujours pour respecter ces consignes.





17

CULTURE

2020 : les débuts de la Marque Page

2020 a été l'année de la mise en service de notre nouvel équipement sportif et culturel, la Marque-Page. Si nous avons dû à regret en annuler l'inauguration, la structure a pu commencer à fonctionner en septembre, et les débuts ont été très encourageants.

La nouvelle médiathèque a su trouver son public. Anciens et nouveaux adhérents, ou visiteurs de passage ont pris leurs habitudes dans ce nouveau lieu plus spacieux et plus convivial. Les collections se sont vues enrichies de près de 2000 nouveaux documents : livres, BD mais aussi mangas, CD et DVD (films et séries). Par ailleurs sont maintenant disponibles consoles de jeux et PC gamer qui peuvent être utilisés sur réservation. Des jeux de société seront également disponibles à l'avenir.

Un fonds documentaire sur l'environnement et le bien-vieillir vient compléter l'offre existante, ces 2 thématiques faisant la spécificité de notre médiathèque. De même, 2 postes informatiques reliés à internet sont utilisables ainsi que des espaces de travail.

Entre début septembre et fin octobre, ce sont plus de 80 nouvelles familles, (200 personnes) qui se sont inscrites pour pouvoir emprunter des documents.

Sur cette même période, 5 ateliers ont pu se dérouler (naturopathie, escape game) auxquels ont participées 60 personnes. La médiathèque a également abrité plusieurs séances du Relais Petite Enfance et des bout'choux.

Si nous avons dû malheureusement fermer la médiathèque pendant le confinement, nous avons pu maintenir un service d'emprunt de documents en mode « drive ».

Nos associations ont également pris leurs marques dans les nouveaux espaces. La nouvelle salle de danse est occupée 25 h par semaine par des cours de danse, de yoga et de gym.

La salle d'animation est, elle, occupée 7 h par semaine par les cours de théâtre.

Même si la situation sanitaire nous fait hésiter à nous projeter, sachez que la salle d'animation et sa cuisine, qui permet d'organiser des repas d'environ 50 convives, est ouverte à la location les week-ends à partir de 2021 au tarif de 300 euros le week-end pour les ennevelinois. La réservation est possible 6 mois à l'avance et le calendrier de disponibilité sera prochainement mis en ligne sur notre nouveau site internet.







2021 : le retour espéré des animations culturelles

Nous espérons que 2021 sera synonyme de relance de la vie culturelle.

Ennevelin'Art, notre salon des artistes ennevelinois qui a lieu tous les deux ans, devait initialement se tenir en mars 2021, à une date qui n'avait pas encore pu être déterminée du fait des élections départementales et régionales devant se tenir ce même mois.

Pour préparer ce nouvel opus, nous avons rassemblé en octobre la petite trentaine d'artistes volontaires pour échanger sur l'organisation de l'évènement que tous attendent avec impatience.

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, nous ne savons pas encore si cette édition 2021 pourra se tenir en mars ou si nous serons amenés à la décaler à septembre.

Quoiqu'il en soit, artistes et organisateurs sont tous motivés pour vous préparer un très beau salon qui, nous l'espérons, nous permettra de renouer avec les découvertes artistiques, les échanges et la convivialité.

Au-delà d'Ennevelin'art, nous avons l'espoir de relancer en 2021 la vie culturelle ennevelinoise, dès que la situation sanitaire le permettra.

Que ce soit à travers de nouveaux ateliers à la Marque-Page, la collaboration avec nos associations ou le partenariat avec les Rencontres Culturelles en Pévèle-Carembault, nous allons tout mettre en œuvre pour ranimer le village après cette période difficile. En l'attente de vous retrouver nombreux lors de ces futurs événements.



PÉVÈLE CAREMBAULT



Un été par comme les autres!

Accueillis sous le thème du bien-être et du sport, les enfants ont passé un mois de juillet particulier à « Zen'vellin ». Pas de sortie en bus comme les autres années. Pour autant, ils ne se sont pas ennuyés. En effet, l'équipe de direction a fait le choix de faire intervenir des professionnels, afin que les enfants puissent bénéficier d'animations spécifiques. Cela a également été possible par l'équipe d'animation qui s'est investie pour que les enfants puissent s'évader et s'épanouir pendant ces quelques semaines.

La première semaine, avec la participation de l'association l'Ecole du Mouvement, les plus petits ont pu participer à un Ford Boyard et un jeu de piste plus vrais que nature, alors que les plus grands ont été initiés à la pratique du tir à l'arc.

Le 16 juillet, les enfants du centre ont été immergés dans le monde du Yoga, grâce à l'intervention d'Oasis studio, et plus particulièrement d'Hortense. Cette dernière a su s'adapter aux différentes tranches d'âge, par le biais de jeux et d'animations, pour initier les enfants à cette pratique de relaxation et de détente. Néanmoins, cela n'a pas empêché de nombreux fous rires d'éclater lors des mises en situation.

La troisième semaine, grâce à l'intervention des So'Fizz, les maternels ont été initiés à la création de mandalas à partir d'éléments naturels. De très belles œuvres ont été créées. Les primaires quant à eux ont pu découvrir, en créant un bracelet, la pratique de la lithothérapie, ou les soins par l'énergie des pierres.

La dernière semaine, les enfants se sont rendus au cinéma de Templeuve pour y voir « Kerity » ou « Le Dr Dolittle ».

Pour pallier à la suppression des campings et les mythiques veillées appréciées par petits et grands, des soirées à thèmes ont été organisées par groupes. Au programme : préparation du repas, déguisements et animations grandioses.

Les enfants ont vécu un été pas comme les autres, mais cela ne les a pas empêchés de s'amuser et de retrouver leurs copains. Les sourires sur leur visage et la bonne humeur ambiante en étaient le témoignage. Mission accomplie !







PÉVÈLE CAREMBAULT



UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Dispositifs d'aides aux particuliers sur la rénovation énergétique et les panneaux solaires
- Création d'outils d'aide à la décision pour les communes dans le cadre de l'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments publics
- Lancement de l'appel à projets trame verte et bleue, 10 communes ont répondu pour la plantation de 135 arbres fruitiers et 3500 arbres et arbustes
- Premier DRIVE de livraison des végétaux dans le cadre de l'opération « plantons le décor » : 135 clients sont venus récupérer 310 arbres fruitiers et 2700 arbres et arbustes
- Animations dans les écoles sur le « zéro déchet zéro gaspi » : 16 écoles différentes ont participé dans 16 communes différentes
- Partenariat avec l'Association CAT NAT Wannehain et réalisation de 5 sessions de formation pour 18 communes sur la thématique des retraits gonflements argileux
- Lancement d'une étude de prise en compte des enjeux environnementaux dans les autorisations d'urbanisme Lancement du marché d'entretien des zones d'expansion de crues et des bassins communautaires
- Mise en place d'un groupe projet PLUI pour l'écriture d'une charte de gouvernance
- Sensibilisation à la prise de compétence PLUI

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

- Aménagement des gares de Phalempin, Templeuve, Ostricourt et Orchies.
- Élaboration d'un schéma cyclable sur le territoire
- Attribution de subventions à l'achat de vélos électriques à 300 habitants
- Mise en place du transport à la demande pour les navettes Pev'Ailes
- Implication dans l'étude sur la requalification de la ligne Ascq-Orchies
- Réflexions sur la prise de compétence mobilité dans le cadre de la loi LOM
- Mise en ligne du portail des médiathèques et de ses nouvelles ressources numériques
- Médiation : 101 ateliers grands publics 235 créneaux «foire aux questions» - 40 jeunes inscrits aux ateliers robotiques
- Mise en ligne de notre Plateforme Gestion Usagers
- Démarrage de notre cartographie interactif

UN TERRITOIRE FAMILIAL

- Le Relais Petite Enfance a proposé des conférences dédiées aux troubles de l'oralité. A destination des familles et professionnels de la Petite Enfance, les conférences ont compté une centaine de participants.
- Plus de 90% des assistants maternels agréés ont eu au moins un contact avec le Relais Petite Enfance au cours de l'année
- Plus de 120 000 repas ont été livrés cette année.
- Une carte d'anniversaire et une part de gâteau sont remises aux usagers du service de portage de repas le jour de leur anniversaire.
- 4294 enfants accueillis aux accueils de loisirs du mois de juillet et 1431 pour le mois d'août

Campagne moderne, terre d'avenir.

UNF CAMPAGNE VIVANTE

- Début des travaux du futur centre aquatique, pour ouverture au printemps 2022
- Déploiement d'un logiciel de gestion de bibliothèque pour 24 médiathèques sur 32
- Un catalogue en ligne de près de 300 000 documents réservables en ligne et empruntables sur sites avec la carte unique du réseau.
- Un agenda en ligne centralisant les animations de toutes les médiathèques du réseau.
- Un parc de 113 outils d'animation empruntables par les bibliothécaires du réseau.
- Une Nuit de la Lecture, une médiation spéciale en faveur des personnes empêchées de lire, des concerts et des séances de jeu en médiathèques.
- Première version numérique des « Rendez-Vous aux Jardins » avec la réalisation de sept vidéos valorisant des jardins exceptionnels sur Youtube et Facebook.
- Création d'un film documentaire de 52 mn « Auprès de nos fermes » diffusé en webisodes sur Facebook et toujours disponible sur notre page Youtube.
- Création de deux nouveaux circuits géocaching au bois des 5 tailles et à Cappelle-en-Pévèle
- Labellisation de neuf nouveaux cafés-randos à Bersée, Ennevelin,
 La Neuville, Mérignies, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Saméon,
 Thumeries et Templeuve-en-Pévèle

UNE TERRE D'ENTREPRENEURS

- Formation de 10 créateurs d'entreprises à l'économie responsable
- Accompagnement des entreprises pendant le confinement via le Fonds de Transition entre avril et juin 2020 : 258 entreprises aidées par des subventions, 33 par des prêts d'honneur pour 382.000€
- Accompagnement des entreprises via le Fonds de Relance entre septembre et décembre pour 194 000 €
- Conception d'un Portail Emploi CVthèque locale en lien avec les offres des entreprises de Pévèle Carembault
- Accompagnement de + de 200 entreprises sur leurs recrutements
- Accompagnement de 170 Allocataires du RSA
- Donation d'ordinateurs pour les allocataires RSA du territoire: 8 personnes ont reçu une formation à l'utilisation des outils numériques à l'issue de laquelle un ordinateur leur a été donné et installé à leur domicile par l'Association AFAD. Cette action menée en partenariat avec la commune d'Orchies

ET AUSSI

- 2530 actes traités par le service ADS en 2020
- 6 formations données (6 groupes pour 38 communes) dans le but d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de la dématérialisation des actes d'instruction du droit des sol.

Ecole de Théâtre en Pévèle

L'École de Théâtre en Pévèle (ETP), basée à Ennevelin depuis 2001, compte aujourd'hui 15 ateliers de pratique théâtrale, pour un total de près de 180 adhérents. Tout ce petit monde peut compter sur une équipe associative investie, mais aussi une équipe artistique composée d'animateurs professionnels, engagés et dynamiques, ainsi que d'une coordination artistique à l'écoute des moindres demandes. Nous transmettons nos valeurs de respect, de bienveillance, d'apprentissage de l'autonomie, de cohésion dans un cadre professionnel, à tous nos élèves, de 8 à 99 ans.



Cette année 2020, si particulière, nous a beaucoup touchés. Nous avons plus que jamais souhaité garder le lien avec nos élèves, petits et grands. Nous avons démarré janvier en fêtant la galette frangipane, tous groupes confondus lors d'une grande kermesse! Au mois de mars et avril, nous avons su ensemble rebondir et proposer des jeux théâtraux par visio et un zip-vidéo.

La rentrée de septembre nous a offert une bouffée d'air artistique même si elle fut de courte durée dans la spacieuse salle d'expression de la Marque Page.

2020 était sacrément mouvementée. Gardons le cap, nous savons que nous sommes agiles et plus forts ensemble. Passons ensemble à 2021, nous souhaitons qu'elle vous soit bien plus lumineuse!

La Présidente







Association Saint Quentin

En raison de la crise sanitaire, l'association Saint Quentin comme toutes les associations, n'a pu rassembler les Ennevelinoises et Ennevelinois pour son traditionnel repas familial. Ce dernier devait avoir lieu le week-end du 6 et 7 juin.

Cette association créée en 1958, a pour but de réunir des fonds pour réaliser les travaux de l'intérieur de notre belle église.

Si ce virus s'éloigne et si les conditions sanitaires nous le permettent, nous espérons nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale les 5 et 6 juin 2021.

Les membres de l'association et moi-même vous présentons tous nos vœux pour 2021. Prenez soin de vous.

Le Président Louis LAMBELIN



ASSOCIATIONS

L'ENNEVELINOISE Association de pêche communale



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui n'a pas permis de réaliser tout ce qui était prévu au programme surtout les concours en début de saison avec le confinement pendant plus de 2 mois. Elle avait pourtant bien démarré avec une Assemblée Générale le 5 janvier où beaucoup de sociétaires, 120 ont pris ou

renouvelé leur carte de pêche à cette occasion.

Une grande satisfaction en 2020 avec l'adhésion de 212 pêcheurs et surtout de nombreux jeunes et ce concours que l'on a organisé pour les moins de 15ans qui s'est déroulé le 27 juin et s'est déroulé dans une excellente ambiance on le renouvellera en 2021.

Les concours de septembre ont pu se dérouler avec les mesures barrières qui s'imposaient et surtout celui du 3 octobre 2020 où nous avons récolté la somme de 980€ au profit du Téléthon.

Merci aux bénévoles de l'association pour leur engagement tout au long de l'année et à la municipalité qui est toujours à nos côtés en cas de besoin et surtout aux pêcheurs de l'Ennevelinoise qui respectent notre étang et ses abords.

En espérant une année 2021 meilleure d'un point de vue sanitaire, n'attendez plus pour venir nous rejoindre au bord de l'eau et prendre votre carte soit lors de l'assemblée générale prévue le 20 janvier 2021 à la salle des fêtes de la mairie (si les conditions sanitaires le permettent) ou lors des permanences à l'étang le samedi de 9h00 à 12h00 de l'ouverture de la pêche le 6 mars 2021 jusque fin avril, le prix des cartes reste inchangé soit 45€ pour une carte adulte, 22€ pour les féminines et les jeunes de 13 à 18 ans et 10€ pour les moins de 13 ans.

Le Président Jean-Michel LEDENT

Pour tous renseignements contactez-nous à l'adresse mail suivante : Jeanmichel.ledent@orange.fr ou consultez le site internet : http://ennevelinoise.wifeo.com//



AIPE

Par qui?

Sarah, Jade, Mylène, Aurélie, Célia, Delphine, Sophie et Sarah (non présente sur la photo) : mamans d'élèves bénévoles, toutes motivées et prêtes à accueillir de nouveaux volontaires chaque année (papas compris !).

L'équipe se renforce d'ailleurs avec l'accueil d'une nouvelle membre : Aurélie Carlier (non présente sur la photo). Bienvenue à elle !

Pour quoi?

L'AIPE organise des évènements qui permettent de réunir parents et enfants, et dont les bénéfices contribuent à financer les différents projets de l'école (voyages et sorties scolaires, projet jardinage...).

Cette année étant un peu spéciale, nous réinventerons un peu nos actions pour rester présents : tombola de Noël, vente de jacinthes, présence sur le marché du samedi matin, ateliers par groupes de classe,... (en fonction du contexte sanitaire du moment, bien sûr !).

pour tout renseignement:

contact.aipe.ennevelin@gmail.com https://www.facebook.com/ennevelinaipe





Les membres du bureau

ASSOCIATIONS

Attitude Ennevelin

Notre première année de vie, autour de nos 40 adhérents, fut joyeuse et encourageante malgré l'absence de gala. Les 4 groupes se sont exprimés en cours puis sur notre Facebook, lors du confinement grâce à des défis hebdomadaires proposés par Audrey et relevés avec grand succès.

Pour l'année 2020/2021, une nouvelle professeure Agathe DESMET, est venue compléter les compétences d'Audrey LIETAER. Ce sont 70 adhérents, répartis en 6 groupes, qui ont signé auprès de l'association et qui s'appliquent toutes les semaines à préparer des chorégraphies • Adultes 1 : lundi 20H30/22H pour vous présenter un magnifique spectacle original dans la salle • Adultes 2 : mercredi 20H30/22H des fêtes d'Ennevelin les 12 et 13 juin 2021.

Suite à l'Assemblée Générale du 17 septembre, le bureau s'est réengagé à servir l'association.

La mairie d'Ennevelin a gracieusement permis l'accès à la nouvelle salle d'expression qui se situe dans la Marque page sur les créneaux suivants:

• Primaires : samedi 9H30/11H

• Collèges 1 : samedi 11H/12H30

Collèges 2 : lundi 19H/20H30

• Adolescents : mercredi 19H/20H30

ATTITUDE garde son objectif d'être une association familiale où les adhérents se dépassent tout en s'amusant.

La présidente. **Emilie VANDERBAUWEDE**





Les associations ont également pâti de cette crise sanitaire. Elles ont dû fermer durant plusieurs semaines au printemps, puis les mineurs ont pu reprendre leurs activités avant les adultes. Certaines associations Ennevelinoises ont mis en place des cours en visio pour permettre à leurs adhérents de poursuivre leurs activités.

Les clubs seniors n'ont pas encore pu reprendre leurs activités et nous savons que certaines personnes souffrent cruellement de cet

Depuis septembre, plusieurs associations ont pu prendre place dans la Marque Page. La salle d'expression et la salle d'animation permettent à leurs adhérents d'évoluer dans de bonnes conditions. Ce nouvel espace permet de désengorger la salle des fêtes et l'ancienne salle de danse et de proposer de nouveaux créneaux horaires pour certaines associations.

Malheureusement un deuxième confinement aura à nouveau mis un point d'arrêt à ces activités. Nous espérons qu'à partir de Janvier 2021, tous les cours des associations pourront enfn reprendre de manière normale afin qu'elles puissent sereinement organiser leurs galas, manifesations de fin d'année et clôture de saison.

Nous vous rappellons que vous pouvez trouver toutes les informations concernant les associations ennevelinoises sur le livret distribué cet été mais également sur notre nouveau site internet qui sera mis en ligne prochainement.

